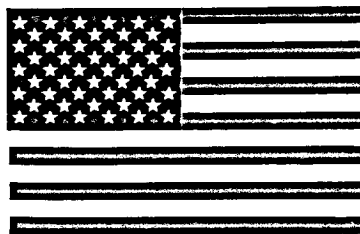


doc
CA1
EA
89V35
EXF



Visit to Canada
by
President George Bush

February 10, 1989

.b226920X(E)
.b2269223(F)



43254-195

Visit to Canada by President George Bush

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

NOV 29 1989

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

February 10, 1989

NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE



External Affairs
Canada

Affaires extérieures
Canada

TABLE OF CONTENTS

PRESIDENT GEORGE BUSH	1
PRIME MINISTER BRIAN MULRONEY	3
CANADA-USA RELATIONS: AN OVERVIEW	5
CANADA-USA TRADE AND ECONOMIC RELATIONS	7
Overview	7
Canada-USA Free Trade Agreement (FTA)	8
Trade Statistics	9
ENVIRONMENTAL RELATIONS	12
Acid Rain	12
Great Lakes	15
Other Environmental Issues	16
Global Concerns	16
CANADA-USA DEFENCE RELATIONS	18
NORAD	18
NATO	19
Canada-USA Defence Economic Cooperation	19
OTHER ISSUES	20
Energy Relations	20
Science and Technology	20
OVERVIEW OF INTERNATIONAL ISSUES	22

PRESIDENT GEORGE BUSH

George Herbert Walker Bush was born on June 12, 1924 in Milton, Massachusetts. President Bush graduated from Phillips Academy in Andover, Massachusetts and in June 1942, he enlisted in the U.S. Navy. At age 18, he became the Navy's youngest commissioned pilot. From August 1942 to September 1945, he served as a carrier pilot, and fought in the Pacific where he won three air medals and the Distinguished Flying Cross.

Following the war, he entered Yale University, completing his degree in economics in 1948 and graduating Phi Beta Kappa.

After graduation, Mr. Bush moved to Texas where he worked for Dresser Industries in West Texas and California from 1948 to 1950. In 1951, Mr. Bush and a neighbor, John Overbey, founded the Bush-Overbey Oil Development Company. In 1953, he co-founded Zapata Petroleum Corporation, and one year later -- at age 30 -- he became president and co-founder of a third firm, Zapata Offshore Company.

George Bush was elected from Texas' 7th District to the U.S. House of Representatives in 1966 and was re-elected to the House without opposition two years later.

In December 1970, President Richard Nixon asked Bush to become Ambassador to the United Nations, a position he held until January 1973. From January 1973 to September 1974, he was Chairman of the Republican National Committee.

In October 1974, Mr. Bush traveled to Peking and served for more than a year as Chief of the U.S. Liaison Office in the People's Republic of China. From 1976 to 1977, he was Director of the Central Intelligence Agency.



At the Republican Presidential Nominating Convention in July, 1980, Mr. Bush was selected by Ronald Reagan to be his running mate and on November 4 was elected Vice-President-designate of the United States. On January 20, 1981 Mr. Bush was sworn in as the 43rd Vice-President of the United States, a position he held until January 20, 1989, when he was sworn in as 41st President of the United States.

President Bush is married to the former Barbara Pierce. They have four sons, George, Jeb, Neil, Marvin, and one daughter, Dorothy; and ten grandchildren.

PRIME MINISTER BRIAN MULRONEY

Born March 20, 1939 in Baie Comeau, Quebec, Mr. Mulroney is a lawyer and former corporate executive.

He holds a B.A. (Honours) in Political Science from St. Francis Xavier University, Antigonish, Nova Scotia and a Bachelor of Law from l'Université Laval in Quebec City.

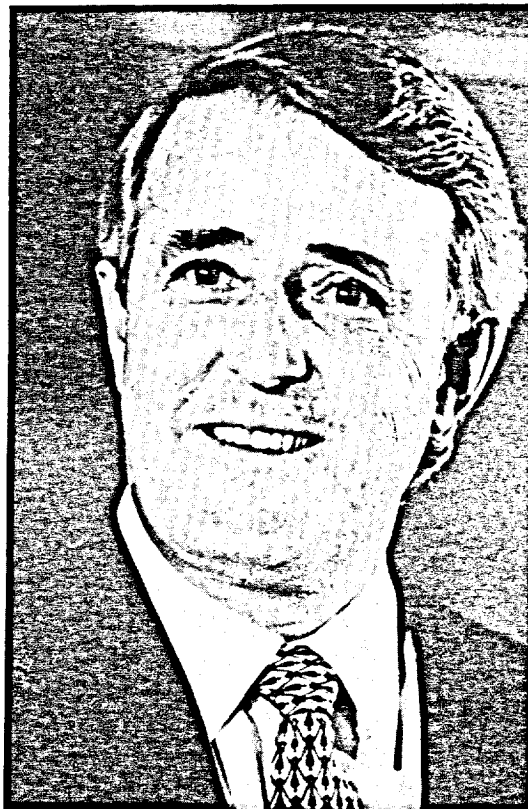
On June 11, 1983, Mr. Mulroney was elected Leader of the Progressive Conservative Party of Canada.

He subsequently won election to the House of Commons in a by-election on August 29, 1983 in the riding of Central Nova, Nova Scotia.

In the general election of 1984, he was elected in the riding of Manicouagan, Quebec. His party won the largest number of seats in Canadian parliamentary history. He was re-elected in the riding of Charlevoix, Quebec on November 21, 1988, and lead his party to form a second majority government.

Mr. Mulroney has been active in public life and community affairs for many years. In May 1974, he was appointed to the Cliche Royal Commission investigating violence in the Quebec construction industry. In 1976, he was a candidate for the leadership of the Progressive Conservative Party of Canada.

Later that year, he joined the Iron Ore Company of Canada as executive vice-president; a year later, he became company president.



He has been active in charitable organizations such as the United Way of Greater Montreal, the Big Brothers Association of Canada, the Quebec Association for the Mentally Retarded, the Canadian Juvenile Diabetes Foundation and the Montreal Heart Fund.

Mr. Mulroney is married to the former Mila Pivnicki; they have four children, Caroline, Ben, Mark and Nicholas.

CANADA-USA RELATIONS: AN OVERVIEW

President George Bush's February 10th visit to Canada will be his first trip outside the United States since the inauguration. Prime Minister Mulroney's invitation to President Bush and Bush's acceptance demonstrate the importance both leaders place on the positive management of the Canada-USA relationship. This relationship touches on virtually every aspect of economic, political and social life in the two countries. The visit confirms that frequent meetings between the Prime Minister and the President will continue to be the key mechanism for ensuring successful management of the relationship.

This is not the first visit of the President to Canada; he came to Ottawa in 1986 and again in 1987 as Vice-President and is no stranger to the agenda of important bilateral issues.

During the past four years, the Government has attached great importance to the development of relations with the United States in the areas of trade and economic relations, defence, and the environment. Canada and the United States have not always agreed on ways to resolve problem areas. They have not yet reached an agreement on the urgent need for acid rain controls, for example. However, the close historical ties that exist have allowed them to deal positively with many difficulties. The history of the negotiations that led to the signing of the Free Trade Agreement on 2 January 1988 is a case in point.

The Free Trade Agreement is an important step forward in ensuring continued competitive growth in the Canadian and American economies, and encouraging the continued development of the world's largest bilateral trading relationship in a manner that serves the best interest of both countries. The conclusion of the Agreement signals the beginning of a new era of trade relations. Considerable attention must be given to ensuring that the mechanisms put in place to manage the new regime work well.

In the field of environmental relations, while Canada and the United States have overcome the difficult problems of transboundary water pollution and wildlife management, the record to date on transboundary air pollution (acid rain) has been disappointing. Canada wishes to negotiate an accord with the United States that will ensure the scheduled reduction in transboundary flows of the pollutants that cause acid rain. President Bush has publicly indicated the importance he places on environmental issues generally; the new Environmental Protection Agency Administrator, Mr. William Reilly, has indicated that the Administration will act soon to put effective controls on acid

rain in place. Canada welcomes these encouraging signs that action vital in preserving the health of the shared North American environment is imminent.

The defence and security of North America will continue to be a priority in Canada-USA relations. Canada is committed to its role in the NATO alliance and, bilaterally, the defence of North America through NORAD.

The meeting will give both leaders the opportunity to exchange views on the international situation. Although the current state of world affairs continues to pose major challenges, it also presents real possibilities for progress. Recent improvements in East-West relations have been remarkable. These improvements have had the most notable impact in the areas of global security, disarmament, and settlement of regional disputes. Overall world economic growth and integration has continued at a relatively rapid rate but there is also a plethora of economic problems, including protectionism, imbalances in trade and financial flows, and underdevelopment. The environment, too, has increasingly attracted international attention, and is now recognized to be a complex of problems that demands international cooperation. Canada will play its full part in discussions centering on these questions, especially given its position on the United Nations Security Council.

In Canada and the United States, a range of social issues is demanding a greater share of the attention of both governments. Among them are education, health care, day care, and drug abuse. Governments are struggling with the fiscal burdens associated with providing financing to deal with problems associated with these issues. While each country will seek to deal with these questions within the context of their own social systems and values, a mutual appreciation of each other's perception of these problems is important.

CANADA-USA TRADE AND ECONOMIC RELATIONS

Overview

Canada and the United States are partners in the largest, most complex, bilateral economic relationship in the world. The United States supplies over 68 per cent of our imports and takes more than 76 per cent of our exports, accounting for more than twice as much of Canada's trade as the rest of the world combined. Canada buys over 23 per cent of US exports and supplies more than 17 per cent of US imports, making it the second largest source of US imports after Japan. Total two-way merchandise trade in 1987 totalled almost \$176 billion and had already topped \$173 billion in the first eleven months of 1988. US exports to Canada were up 12 per cent, to \$80 billion, and Canadian exports to the United States were up six per cent, to \$93 billion, over the same period in 1987. The merchandise trade balance to the end of November, 1988 stood at \$13 billion in Canada's favour. This was down from a Canadian surplus of \$16 billion at the same time in 1987.

The merchandise trade figures do not tell the whole story. Non-merchandise trade, including tourism, services, investment income and transfers, is a rapidly growing element of bilateral economic and trade relations. Through the first nine months of 1988, the latest period for which figures are available, the United States enjoyed a non-merchandise trade surplus of \$8 billion based on receipts from Canadian sources of \$22 billion and payments of \$14 billion. During this same period Canada had a surplus on merchandise trade of just over \$11 billion, with exports to the United States worth \$76 billion and imports valued at \$65 billion. Taken together, these figures yield a total current account surplus in Canada's favour of just under \$3 billion, an amount equal to about 1.7 per cent of the total value of all merchandise and non-merchandise transactions for the first three quarters of 1988. The bilateral current account continues, therefore, to be in virtual equilibrium. (Totals for merchandise and non-merchandise trade have been rounded off in all cases.)

Canada and the United States are major investors in each other's economy. Canada supplies 20 per cent of total foreign direct investment in the United States, an amount that represents 72 per cent of Canadian investment abroad and makes it the fourth largest foreign investor in the US economy. At year end 1987, Canadian direct investment in the US was estimated to be \$43.3 billion. The United States continues to be Canada's largest external source of capital, with US direct investment in Canada worth \$75.2 billion at the end of 1987. This amount

represents 77 per cent of total foreign direct investment in this country. It should be noted, however, that in recent years traditional investment flows have been reversed and Canadians have invested more in the United States than Americans have invested here.

Canada-USA Free Trade Agreement (FTA)

The FTA came into force on 1 January 1989. It provides for: elimination of all bilateral tariffs and other border restrictions within ten years; special measures to enhance market access for each other's exporters in the areas of agriculture, energy, automotive products and wine and distilled spirits; liberalization of the regulatory framework surrounding government procurement, investment and financial services; a precedent-setting code providing for national treatment in future legislation in a broad range of service sectors; and institutional provisions for the impartial resolution of disputes and for overseeing implementation.

Standing bodies have been directed to complete a complex list of tasks or to monitor progress. The FTA calls for the establishment of a working group on subsidies and eight other working groups to examine means whereby elements of the Agreement may be expanded and improved upon. Canada and the US will also be setting up a monitoring committee on agricultural technical standards, a select panel on the auto industry and a joint advisory committee on cable re-transmission rights.

Chief among the standing bodies is the Canada-USA Trade Commission, headed on the Canadian side by the Minister for International Trade, John Crosbie, and on the US side by the United States Trade Representative, Carla Hills (USTR). This commission will supervise the implementation of the FTA, attempt to resolve disputes at an early stage and oversee the further elaboration of the Agreement. Disputes that cannot be resolved by the Commission may be referred to panels of experts or to binding arbitration, as appropriate. The first meeting of the Commission will take place in the near future.

Regular consultations are to take place on rules of origin, customs administration, agricultural issues, services, tourism and temporary entry of business persons. Various modes of cooperation and ad hoc consultations are also allowed for. These include consultation on any matter affecting the operation of the FTA, such as the acceleration of the duty-elimination schedules for certain products.

I - CANADA and UNITED STATES - 'GLOBAL' MERCHANDISE TRADE AND CURRENT ACCOUNT BALANCES

Billions of Dollars

		1985	1986	1987	Jan. - Sept.		
					1987	1988	
i) MERCHANDISE TRADE BALANCE							
CANADA							
- BOP Basis	Cdn \$	16.4	9.8	11.0	8.9	8.3	
- Customs Basis	Cdn \$	15.1	8.2	8.8	5.9	3.5	
UNITED STATES							
- C.I.F. Basis	U.S. \$	-133.6	-155.1	-170.3	-127.3	n.a.	
- Customs Basis	U.S. \$	-126.5	-138.3	-152.1	-113.6	n.a.	
ii) CURRENT ACCOUNT BALANCE							
		1985	1986	1987	I-Q 88	II-Q 88	III-Q 88
CANADA	Cdn \$	-1.935	-10.496	-10.576	-4.505	-1.294	-0.608
UNITED STATES	U.S. \$	-115.103	-138.828	-153.964	-36.938	-33.336	n.a.

6

SOURCE: Statistics Canada; U.S. Commerce Department.

		1985	1986	1987	I-Q 88	II-Q 88	III-Q 88
EXCHANGE RATE							
Value of U.S. Dollars in Cdn Dollars		1.3652	1.3894	1.3260	1.2674	1.2298	1.2194
Value of Canadian Dollar in U.S. Dollars		0.7325	0.7197	0.7541	0.7890	0.8131	0.8201

SOURCE: Bank of Canada

II - CANADA-UNITED STATES STATISTICAL COMPARISON

		Percent Change 85/84	Year-over-Year Percent Change 86/85	Percent Change 87/86
A) ECONOMIC FACTORS				
Real Terms				
81\$ Billions GDP	Canada	4.6%	3.2%	4.0%
82\$ Billions GNP	U.S.	3.4%	2.8%	3.4%
Real Personal Disposable Income				
81\$ Billions	Canada	4.0%	1.4%	3.1%
82\$ Billions	U.S.	3.0%	3.9%	1.7%
Consumer Price Index				
1981=100	Canada	4.0%	4.1%	4.4%
1982-84=100	U.S.	3.6%	1.9%	3.6%
Unit Labour Cost, MFG				
1981=100	Canada	1.9%	4.1%	2.6%
1977=100	U.S.	2.8%	2.2%	3.1%
Housing Starts				
000's	Canada	22.9%	20.5%	23.1%
000's	U.S.	0.4%	3.7%	-10.2%

		1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	Sept. 1988
B) POPULATION									
000's	Canada	24,221	24,512	24,783	25,021	25,264	25,501	25,796	25,950
000's	U.S.	230,182	232,549	234,829	237,051	239,323	241,620	243,812	246,500 = June 88
C) EMPLOYMENT									
Unemployment Rate									
	Canada	7.5%	11.0%	11.9%	11.3%	10.5%	9.6%	8.9%	7.8%
	U.S.	7.6%	9.7%	9.6%	7.5%	7.2%	7.0%	6.2%	5.4%

III - LATEST MONTHLY INDICATORS

				Annual Data 1987	
CONSUMER PRICE INDEX					
1981 = 100	Canada	Nov. 88	4.1%		4.4%
1982-84 = 100	U.S.	Nov. 88	4.2%		3.6%
 UNEMPLOYMENT RATE					
	Canada	Nov. 88	7.8%		8.9%
	U.S.	Nov. 88	5.4%		6.2%
 EXCHANGE RATE					
U.S. \$ in Cdn \$		28-Dec-88	1.1948		1.3260
Cdn \$ in U.S. \$		28-Dec-88	0.8370		0.7541

SOURCE: Statistics Canada, various publications.
United States Bureau of Census and Council of Economic Advisors.

31-Jan-89

ENVIRONMENTAL RELATIONS

Canada and the United States have an extensive track record on environmental relations, dating back beyond the 1909 Boundary Waters Treaty and the creation of the International Joint Commission. Although serious issues have arisen over the years, the relationship has more often been characterized by cooperation than by conflict. On multilateral environmental matters, the two countries have worked together effectively and well, often to the benefit of the larger global community. Moreover, when faced with major differences, Canada and the United States have usually found constructive and innovative ways to resolve them, as in the clean-up of the Great Lakes, once the major environmental irritant between the two countries.

Acid Rain

Acid rain affects over one million square miles of eastern Canada, where the resource base directly sustains eight per cent of our gross national product. 14,000 lakes are acidified, 150,000 others are being damaged, and 300,000 are vulnerable. Over 50 per cent of eastern Canada's forests, which produce \$14 billion worth of products, are threatened. Over 80 per cent of all Canadians live in areas with high acid rain-related pollution levels; Canadian and US studies indicated an association between this pollution and respiratory problems in children and asthmatics.

Canada cannot solve the problem on its own. More than half of the acid rain in eastern Canada comes from the United States and, in some areas, US emissions cause 70 per cent of the acid fallout. Canada has put in place a comprehensive national acid rain control program. It has three objectives: to reduce the damage we are causing to ourselves; to demonstrate Canada's commitment to contributing to a joint solution, and to reduce the damage done by Canadian emissions in the northern United States.

Since 1979, Canada has sought an air quality agreement with the United States to permit each country to come to grips with the acid rain problem, and with other problems which may arise in future. Canada is convinced that the most effective way to deal with acid rain is to negotiate a bilateral accord with the United States that would include specific targets and time-tables designed to reduce emissions to environmentally safe levels and keep them there.

Canada is encouraged by the public statements of President Bush, who recently said that the time for study of acid rain had passed, and the time for action had arrived. He expressed support for a cut of "millions of tons" in acid rain-causing emissions by the year 2000. Canada believes that such a position is fully supported by the extensive scientific research on acid rain which has been carried out over several decades in Canada, the United States and Europe.

Canada's general approach to the acid rain problem was clearly set out by Prime Minister Mulroney in his address to the joint session of the American Congress in April 1988. He said, "We invite the Administration, and the leadership of Congress to conclude an accord whereby we agree on a schedule and targets for reducing acid rain that crosses our border."

Canada's Acid Rain Control Program

In March 1985, Prime Minister Brian Mulroney announced that Canada would implement a comprehensive acid rain control program. The program is based on the scientifically derived objective that acid fallout must be reduced to less than 20 kilograms per hectare (18 pounds per acre) per year in all vulnerable areas. Canadian scientists have found that damage occurs when acid fallout is above this level; they have also determined that when acid fallout drops below this threshold level, recovery of the environment starts to take place. Scientific information in the United States and many European countries supports this objective.

Canadian scientists have gone through the calculations to determine the limits of sulphur dioxide that can be released into the atmosphere and the areas from which it can come, in order to achieve the 20 kilogram per hectare objective. They have concluded two things. First, total annual sulphur dioxide emissions from the Saskatchewan-Manitoba border eastward must be reduced to 2.3 million tonnes (about 50 per cent of the 1980 level). Second, the transboundary flows of sulphur dioxide from the United States into eastern Canada must be reduced to about 2 million tonnes per year (again, about 50 per cent of the 1980 level).

Canada is well on the way to delivering its part of the bargain. All actions required under the Canadian Acid Rain Control Program are on, or ahead of schedule:

- Sulphur dioxide emissions in the seven eastern-most provinces are already almost 40 per cent below the levels allowed in 1980;

- Acid rain reduction agreements have been signed with each of the seven eastern-most provinces ratifying their emission reduction commitments;
- More than 90 per cent of the emission reductions required have already been incorporated in provincial regulations and control programs;
- Canadian flows of sulphur dioxide into the United States have been reduced by 33 per cent;
- As a result of the toughest national package of car and truck emission standards in the world, total national emissions of nitrogen oxides in Canada will be maintained at or below the present level (1.9 million tonnes) until at least 1995.

Once fully implemented in 1994, the Canadian Acid Rain Control Program will cost the private sector and provincial utilities about \$500 million annually or about \$20 per person per year.

The experience gained under Canada's Acid Rain Control Program over the past four years has demonstrated that major emission reductions are technically and economically feasible. The program has resulted in technological innovations and plant modernizations that are both reducing emissions and improving productivity in several industrial sectors. More than 95 per cent of the total cost of the program is being borne by the private sector and provincial utilities. Increases in electricity rates are reasonable. For instance, Ontario Hydro, Canada's largest utility, is forecasting a worst-case electricity rate increase of 2.9 per cent.

The Canadian Acid Rain Control Program, a genuine partnership involving all levels of government, the private sector, the utilities, environmental interest groups and the public, demonstrates the incorporation of environmental needs into economic decision-making.

EASTERN CANADIAN SULPHUR DIOXIDE EMISSIONS
(Thousand Tonnes)

	1980 Base Case	Current Situation	1994 Requirements
Manitoba	738	485	550
Ontario	2,194	1,315	885
Quebec	1,085	620	600
New Brunswick	215	145	185
Prince Edward Island	6	2	5
Nova Scotia	219	180	204
Newfoundland	<u>59</u>	<u>45</u>	<u>45</u>
Total	4,516	2,792	2,474 *

* Governments are committed to allocating the remaining 174,000 tonnes of emission reductions in time to have them in place by 1994.

TRANSBOUNDARY FLOWS OF SULPHUR DIOXIDE
(Million Tonnes)

	1980	Current	1995
USA to Canada	3.8	3.2	3.5-4.2*
Canada to USA	1.5	1.0	0.8

* based on USA emission forecasts

Great Lakes

Canada and the United States have cooperated successfully in dealing with environmental problems in the Lakes, most notably through the Great Lakes Water Quality Agreements of 1972 and 1978. Both instruments committed Canada and the United States to restore and enhance the quality of Great Lakes waters, and enlisted the International Joint Commission to monitor and report on the progress of implementation. The 1972 Agreement focussed on pollution from phosphorus, and, of particular importance, included targets and schedules for its reduction. These goals have been largely achieved. The 1978 Agreement focussed on the problem of toxic chemicals, a more complex and difficult area in which much remains to be done. In 1987, a Protocol was added to the 1978 Agreement, updating and strengthening it with new provisions for the clean-up of "areas of concern" (severely polluted areas) around the Lakes, and for control of pollution from the atmosphere, groundwater, land run-off (non-point sources), and sediments.

While the task ahead remains formidable, the structure of cooperation established by the Great Lakes Water Quality Agreement provides an essential framework through which the goals of restoring and enhancing the quality of Great Lakes waters can be achieved. The Great Lakes experience demonstrates both the challenges and the possibilities for resolution of common environmental problems.

Other Environmental Issues

Alaska's Arctic National Wildlife Refuge (ANWR), which borders on Canada, is home to important populations of migratory wildlife, notably the Porcupine Caribou Herd. The way of life of Canadian native peoples in the Yukon and Northwest Territories depends on this herd. Canada is thus concerned at the renewed expression of interest by the new US Administration and elements in Congress in opening ANWR to oil and gas exploration and development. Such activity in the Refuge, the main calving ground for the Porcupine Caribou Herd, could inflict serious damage on the populations of caribou and other species. Accordingly, Canada believes that ANWR should be designated as wilderness, in order to give it maximum protection.

The United States has recognized the need to work with Canada to protect wildlife in this area. The Alaska National Interest Lands Conservation Act of 1980 commits the United States to consult Canada on hydrocarbon exploration or development in ANWR which could affect shared wildlife. The 1987 Canada-USA Agreement for the Conservation of the Porcupine Caribou Herd sets out principles for the joint management of the herd for the benefit of all its users. Canada has protected its portion of the caribou calving grounds by creating the three million acre North Yukon National Park; indeed, Canada has proposed that it and ANWR be twinned. By ensuring that ANWR is not opened to development, the United States will continue to give its share of the caribou's range the protection it needs.

Global Concerns

Beyond the North American horizon, issues have arisen of real and growing concern to the international community as a whole. Among them are the inter-linked issues of stratospheric ozone depletion, global climate change, the destruction of the tropical rain forest, and the declining reservoirs of biological diversity as plant and animal species disappear. These matters are well beyond the capacity of any

one nation to resolve, yet all nations may be affected by them. Canada and the United States worked effectively, with others, in successfully negotiating the 1987 Montreal Protocol on ozone depletion, a multilateral instrument designed to reverse the damage being done by man-made emissions to the stratospheric ozone layer that protects all forms of life on earth. It is clear that the opportunity -- and the need -- for the two countries to work together on other issues of global dimensions will grow in the years ahead.

CANADA-USA DEFENCE RELATIONS

Defence and security questions are fundamental to Canada-USA relations, as is demonstrated by the close cooperation between our military services in NATO and NORAD, and by our normal daily contacts. The preservation of this close link has been ensured by: the reaffirmation of the defence partnership at the Quebec Summit in March 1985; the renewal of the NORAD Agreement in 1986 and the creation of institutions such as the "North American Defence Industrial Base Organization" (NADIBO) in 1987. It is hoped that this cooperative relationship will help protect Canadian industries from protectionist legislation in the USA aimed at "preserving the Defence Industrial Base."

The modernization of North American Air Defence (NAADM), with Canada assuming a large share of the cost, and the support Canada has provided for US leadership within NATO, have also been important in the establishment of Canada's credentials as a reliable defence partner.

NORAD

Since 1958, NORAD has given both Canada and the United States an integrated command structure providing for: early warning of air attack; air defence; surveillance of space and early warning of ballistic missile attack. The NORAD Agreement, in which this unique cooperative arrangement is expressed, was renewed for a further five years at the March 1986 Washington Summit.

Canada and the United States are currently involved in a major enterprise to modernize North American air defence. The modernization will involve the establishment of the North Warning System, five forward operation locations for fighter aircraft at Northern Canadian airfields and dispersed operating bases for Airborne Warning and Control System (AWACS) aircraft at other locations in Canada. Canada will provide substantial funding for the program and will be contributing to Canadian personnel costs with AWACS and over-the-horizon backscatter radars related to NORAD missions. The modernization is expected to be completed and fully operational by 1992.

NATO

The common membership of Canada and the United States in NATO reflects the basic recognition that North American security ultimately depends on the security of Western Europe and vice versa. Militarily, Canada has maintained troops and aircraft in Europe since 1951 and our principal NATO allies have long availed themselves of Canadian training facilities.

In the past two years Canada has increased its forces in Europe by 15 per cent and has begun to install the infrastructure necessary to upgrade, in a time of crisis, the current forces stationed in Southern Germany to a land and air division. Combat and support facilities to ensure the survivability and sustainability of these in-theatre forces are also being upgraded. Canada will maintain its commitment to provide a battalion group to the Allied Command Europe Mobile Land Force for deployment to NATO's Northern Region.

NATO councils, which provide a vital consultative mechanism for developing alliance policy, enable Canada to propose and advocate particular points of view on security and arms control policies.

Canada-USA Defence Economic Cooperation

The full integration of defence production is a logical result of the long and close cooperation between the Canadian and American armed forces. It has strengthened military security and provided economic benefits to both countries.

Canada-USA defence cooperation is reinforced by frequent high-level consultations. In March 1985, the special defence production relationship was reaffirmed by President Reagan and Prime Minister Mulroney at the Quebec Summit. In their joint declaration on security, the two leaders made the following commitment:

To provide for an effective use of resources and to aid both our countries on bearing our share of the Allied defence burden, we reaffirm the Canada/United States Defence Development and Production Sharing Arrangements and agree to strengthen our North American defence industrial base. Recognizing the importance of access to, and participation of Canadian firms in the U.S. defence market, we will work to reduce barriers, and to stimulate the flow in defence goods.

OTHER ISSUES

Energy Relations

The Canada-USA energy relationship is the most intensive in the world. In 1987, with the value of trade in energy exceeding C\$13 billion, energy accounted for 11.9 per cent of all Canada-USA trade. The trade includes all the main energy commodities -- crude oil, petroleum products, gas, coal, uranium and electricity. Canada is currently the major supplier of oil, oil products and uranium to the United States, and virtually its only foreign supplier of natural gas and electricity. Canada imports mostly coal and some oil from the United States.

Over the past few years, Canada-USA energy trade has been, on balance, one of the success stories in the bilateral relationship. Although issues have arisen, and doubtless will continue to do so, given the magnitude of the trade, a number of important and constructive steps have been taken to facilitate the trade. These range from deregulation of energy markets all the way to the Free Trade Agreement. Both countries expect to derive substantial benefits from the energy provisions of the FTA. Canada will gain greater security of access to US markets and for its part, the United States will gain greater access to secure Canadian energy supplies to meet its long term energy needs.

Science and Technology

There is ongoing collaboration in virtually all areas of scientific endeavour between Canada and the United States. The relationship is generally handled informally. For Canada, access to technology and scientific and technological information of US origin is essential to remain competitive.

Canada and the United States have a long history of collaboration in space. Most recently, together with other international partners, we agreed to undertake the development of the Space Station, the largest, cooperative, international, technology development ever. Canada and the United States are also planning to cooperate in RADARSAT, Canada's first remote-sensing satellite which will provide detailed images of the earth's surface.

Two major science projects may be the object of future collaboration: the US Superconducting Super Collider,

a \$4.4 billion particle accelerator for high-energy physics research; the "Kaon Factory", a project aimed at construction of a world-scale, medium energy, particle accelerator for research into sub-atomic physics at the University of British Columbia campus.

OVERVIEW OF INTERNATIONAL ISSUES

There has been significant progress in East-West relations over the past four years. This evolution carries the promise of further improvement.

Within the Soviet Union there have been important changes in the leadership accompanied by the introduction of a wide range of reforms affecting every aspect of life. There is more open debate, a serious attempt at economic reform which will encourage greater personal initiative, and welcome stress on the need for a 'rule of law'. There has also been welcome progress on human rights, although much yet remains to be done before the USSR will fully comply with its international obligations. These changes are also reflected in developments in some countries in Eastern Europe, especially Hungary and Poland.

In security and arms control, a series of Soviet-American summits has resulted in the INF agreement, with its path-breaking verification provisions. Talks have been held over several years on long-range strategic nuclear weapons (START). Complicated issues including strategic defence are involved, but it is to be hoped that the momentum established by the INF Agreement and improved East-West relations generally will result in a reasonably early agreement.

New negotiations on conventional armed forces and on confidence- and security-building measures will start in March. Both are within the framework of the Conference on Security and Cooperation in Europe (CSCE). Meanwhile, the USSR and some of its Warsaw Pact allies have promised cuts in defence spending and in the size of their conventional forces. Chemical weapons have become a key item on the international arms control agenda. Canadians take a strong interest in these issues, and the Canadian government has sought to promote arms control and disarmament multilaterally and through bilateral channels. Canada has also continued to conduct research on verification techniques.

In regional disputes, progress in the past few years has been encouraging. After a decade, the USSR seems about to complete the withdrawal of its troops from Afghanistan, and has promised to provide \$600 million in aid. With US mediation and Soviet encouragement, agreements have been signed on the withdrawal of Cuban troops from Angola and on the independence of Namibia. Canada is involved in peacekeeping in Afghanistan, and if asked is committed to serving in Namibia as that country makes the transition to

independence. Canada also stands ready to help with the eventual repatriation of Afghan refugees.

One of the bloodiest of recent wars -- that between Iran and Iraq -- has stopped, the problems being shifted from the battlefield to the negotiating table. Again, Canada played a very substantial peacekeeping role. In Cambodia the Vietnamese have withdrawn over half their troops and have promised to withdraw the remainder during 1989. Negotiations have taken place among the Cambodian factions and the major countries involved, and it is possible that foreign military intervention in that strife-ridden country could end in the foreseeable future.

Less progress has been made on other regional disputes. The Israeli-Palestinian confrontation continues unabated in the West Bank and Gaza, although there are signs, such as the acceptance of Security Council Resolution 242 by the PLO leadership, of positive movement. In Central America, the peace process is stalled, and solutions there depend in part on progress in resolving underlying economic and social problems and on the countries in the region being encouraged -- and allowed -- to work together to find lasting political solutions.

Another very significant and positive development is the improvement in multilateral institutions, notably the United Nations and some of its agencies. Several years ago some member states had begun to despair that the U.N. could not get its house in order. But recently, benefitting from the marked improvement in the East-West climate, the U.N. has been instrumental in deblocking such regional disputes as Iran-Iraq and Afghanistan. The USSR has been playing a more supportive role, including paying its dues. And fortunately, the Security Council has begun functioning more effectively, just as Canada begins a two-year term on the Council.

The global economy continues to expand, but the expansion is uneven. There is explosive growth in some areas, such as East Asia, and stagnation or recession elsewhere. Progress made in the Uruguay Round of trade negotiations has been suspended pending a breakthrough on the problem of agricultural subsidies. Unsustainable levels of debt in some countries inhibit economic recovery, restrict trade and threaten socio-political stability.

Environmental problems are quickly being recognized as a threat to the whole of mankind, and the short-term solution to today's problems cannot be purchased at the expense of the environment we depend on. The migration of

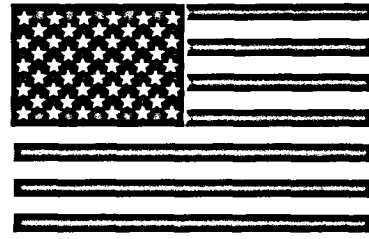
populations seeking better economic opportunities has created serious international problems. Drugs are an increasing problem in developed and developing countries. Terrorism is a threat to innocent people around the world. Human rights violations remain a blight on humanity, especially when institutionalized as in South Africa.

Today's changing world thus presents possibilities and challenges. Canada is committed to a global, activist foreign policy, both bilaterally and multilaterally in the U.N., the Economic, Commonwealth, and Francophone summits and other organizations and fora. The United States will be a key dialogue partner in this process.

Notes

Notes

Notes



**La visite au Canada
du
Président George Bush**

le 10 février 1989

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20001705 4

DOCS

CA1 EA 89V35 EXF

Visit to Canada by President Georg

Bush : February 10, 1989. --

43254195



**La visite au Canada
du
Président George Bush**

le 10 février 1989

43-254-196



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

TABLE DES MATIÈRES

LE PRÉSIDENT GEORGE BUSH	1
LE PREMIER MINISTRE BRIAN MULRONEY	3
SURVOL DES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES	5
RELATIONS COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES	7
Vue d'ensemble	7
L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE)	8
Statistiques commerciales	10
RELATIONS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	13
Pluies acides	13
Grands Lacs	17
Autres questions environnementales	18
Préoccupations mondiales	18
RELATIONS EN MATIÈRE DE DÉFENSE	20
NORAD	20
OTAN	21
Coopération économique en matière de défense	21
AUTRES QUESTIONS	23
Autres questions dans le domaine énergétique	23
Sciences et technologie	23
SURVOL DES QUESTIONS INTERNATIONALES	25

LE PRÉSIDENT GEORGE BUSH

George Herbert Walker Bush est né le 12 juin 1924 à Milton (Massachusetts). En juin 1942, après avoir terminé ses études à la Phillips Academy d'Andover (Massachusetts), il s'enrôle dans la marine où il devient, à 18 ans, le plus jeune pilote des forces aéronavales américaines. D'août 1942 à septembre 1945, il combat dans le Pacifique où ses faits d'armes lui méritent trois médailles de l'armée de l'air et la Distinguished Flying Cross.

Après la guerre, il s'inscrit à l'Université Yale où il obtiendra un diplôme en économie en 1948.

Peu de temps après, il déménage au Texas où il entre au service de la société Dresser Industries, pour qui il travaillera jusqu'en 1950 dans l'ouest du Texas en Californie. et En 1951, M. Bush et un voisin, John Overbey, fondent la Bush-Overbey Oil Development Company. En 1953, il fonde avec deux associés la Zapata Petroleum Corporation, et un an plus tard, à l'âge de 30 ans, il devient président et cofondateur d'une troisième société, la Zapata Offshore Company.

En 1966, M. Bush est élu au Congrès à titre de représentant du 7^e District du Texas; il sera réélu deux ans plus tard, par acclamation.

En décembre 1970, le Président Richard Nixon lui demande de devenir ambassadeur aux Nations Unies. Il occupera ce poste jusqu'en janvier 1973, assumant ensuite les fonctions de président du Comité national du Parti républicain jusqu'en septembre 1974.

En octobre 1974, M. Bush est détaché à Pékin, où il dirige pendant plus d'un an le bureau de liaison des États-Unis en République populaire de Chine. Il sera ensuite directeur de la CIA de 1976 à 1977.



En juin 1980, au congrès d'investiture du candidat républicain à la présidence, Ronald Reagan en fait son colistier et, quelques mois plus tard, le 4 novembre, il est élu vice-président désigné des États-Unis. Le 20 janvier 1981, M. Bush est assermenté en tant que 43^e vice-président des États-Unis, poste qu'il occupera jusqu'au 20 janvier 1989, date de son assermentation à la présidence. Il est le 41^e président des États-Unis.

Le Président Bush est marié à Barbara Pierce. Ils ont quatre fils, George, Jeb, Neil et Marvin, et une fille, Dorothy, ainsi que dix petits-enfants.

PREMIER MINISTRE BRIAN MULRONEY

M. Mulroney est né à Baie-Comeau (Québec) le 20 mars 1939. Il est avocat et a été dirigeant.

Il détient un baccalauréat spécialisé en sciences politiques de l'Université Saint-François-Xavier d'Antigonish (Nouvelle-Écosse), et une licence en droit de l'Université Laval de Québec.

Le 11 juin 1983, M. Mulroney a été élu Chef du Parti progressiste-conservateur.

Il est ensuite entré à la Chambre des communes en remportant une élection partielle tenue le 29 août 1983 dans la circonscription de Central Nova (Nouvelle-Écosse).

Lors des élections générales de 1984, il a été élu député de la circonscription de Manicouagan (Québec). Son parti a alors remporté le plus grand nombre de sièges de toute l'histoire parlementaire du Canada. Il a été réélu dans la circonscription de Charlevoix (Québec) le 21 novembre 1988, menant son parti à une deuxième victoire majoritaire.

M. Mulroney joue un rôle actif sur la scène publique et au sein de la collectivité depuis bon nombre d'années. En mai 1974, il a été nommé à la Commission Cliche, chargée d'enquêter sur la violence dans l'industrie de la construction au Québec. En 1976, il a été candidat à la direction du Parti progressiste-conservateur du Canada.

Plus tard cette année-là, il est entré au service de la Compagnie Iron Ore du Canada, en tant que vice-président exécutif; un an plus tard, il est devenu président de la compagnie.



Il a oeuvré dans de nombreux organismes de charité tels que Centraide de Montréal, l'Association des Grands frères du Canada, l'Association du Québec pour les déficients mentaux, la Fondation canadienne de diabète juvénile et la Fondation des maladies du coeur de Montréal.

M. Mulroney a épousé Mila Pivnicki, avec qui il a eu quatre enfants, Caroline, Ben, Mark et Nicholas.

SURVOL DES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

La visite que le Président Bush effectuera au Canada le 10 février sera son premier voyage à l'étranger depuis son entrée en fonctions. Le fait que le Président réponde ainsi à l'invitation du Premier ministre Mulroney montre l'importance que l'un et l'autre attachent à la gestion positive d'une relation qui touche à presque tous les aspects de la vie économique, politique et sociale du Canada et des États-Unis. Cette visite vient en outre confirmer qu'on continuera de miser sur de fréquentes rencontres entre les deux dirigeants pour assurer la bonne gestion des relations canado-américaines.

Le Président Bush n'en est pas à sa première visite au Canada. Il est venu à Ottawa en 1986 et en 1987 en qualité de vice-président, et il connaît bien les grands dossiers bilatéraux.

Au cours des quatre dernières années, le gouvernement a attaché beaucoup d'importance au développement de nos relations avec les États-Unis dans les domaines du commerce, des relations économiques, de la défense et de l'environnement. Il y a eu, à l'occasion, des divergences d'opinion quant aux façons de régler les problèmes. Par exemple, les deux pays ne sont pas encore parvenus à s'entendre sur l'urgence d'imposer des contrôles pour combattre les précipitations acides. Mais les liens étroits qui unissent depuis toujours nos deux pays leur ont permis de venir à bout de bien des difficultés; à preuve les négociations qui ont mené à la signature de l'Accord de libre-échange le 2 janvier 1988.

Cet accord contribuera largement à assurer la croissance concurrentielle des économies des deux pays et à faire en sorte que la relation commerciale bilatérale la plus importante au monde continue de prospérer d'une manière qui serve au mieux les intérêts des deux parties. Sa conclusion ouvre une nouvelle ère dans les relations commerciales et il ne faut ménager aucun effort pour que les mécanismes mis en place afin de gérer le nouveau régime fonctionnent de façon efficace.

Dans le domaine de l'environnement, si le Canada et les États-Unis sont venus à bout des difficultés posées par la pollution des eaux et la gestion de la faune de part et d'autre de la frontière, il reste que les progrès réalisés jusqu'ici au chapitre de la lutte contre la pollution atmosphérique transfrontière (les précipitations acides) ont été décevants. Le Canada désire négocier avec les États-Unis un accord qui garantisse la réduction par étape des émissions transfrontières de polluants à l'origine des précipitations acides. Le Président

manifesté publiquement l'importance qu'il attache à l'ensemble des questions environnementales. Le nouvel administrateur de l'Agence de protection de l'environnement, M. William Reilly, a indiqué pour sa part que l'Administration interviendrait rapidement pour mettre en place des dispositifs efficaces de contrôle des pluies acides. Le Canada se réjouit de ces signes encourageants, car une action américaine est cruciale pour assurer la salubrité de l'environnement que se partagent les deux pays.

La défense et la sécurité de l'Amérique du Nord demeureront une priorité pour le Canada et les États-Unis. Le Canada attache beaucoup d'importance à son rôle au sein de l'OTAN et, sur le plan bilatéral, à la défense de l'Amérique du Nord par sa participation à NORAD.

La réunion donnera aux deux dirigeants l'occasion d'échanger leurs vues sur la situation internationale qui, même si elle continue de poser des défis de taille, n'en offre pas moins des possibilités réelles de progrès. Depuis quelque temps, les relations Est-Ouest se sont améliorées de façon remarquable et ces progrès ont eu leurs répercussions les plus notables dans les domaines de la sécurité mondiale, du désarmement et du règlement des différends régionaux. Dans l'ensemble, la croissance et l'intégration des économies mondiales se sont poursuivies à un rythme assez rapide, mais il se pose une foule de problèmes économiques, y compris le protectionnisme, les déséquilibres observés au niveau des mouvements commerciaux et financiers et le sous-développement. Les questions environnementales aussi retiennent de plus en plus l'attention de l'opinion mondiale, et elles sont maintenant considérées comme un problème collectif qui exige la coopération de tous les pays. Le Canada prendra une part active aux discussions sur ces questions, étant donné notamment, qu'il participe aux travaux du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Au Canada et aux États-Unis, nombre de questions sociales exigent maintenant plus d'attention de la part des gouvernements, notamment l'éducation, les soins de santé, la garde des enfants, et la lutte antidroque. Les deux gouvernements éprouvent des ennuis à trouver les fonds nécessaires pour régler les problèmes associés à ces questions. Chaque pays voudra sans doute le faire dans le contexte de son propre système social et selon ses propres valeurs, mais il importe de savoir comment ces problèmes sont perçus de part et d'autre.

RELATIONS COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

Vue d'ensemble

Le Canada et les États-Unis entretiennent la relation économique bilatérale la plus importante et la plus complexe du monde. Les États-Unis nous fournissent plus de 68 % de nos importations et absorbent plus de 76 % de nos exportations; nous commerçons plus de deux fois plus avec eux qu'avec le reste du monde. Le Canada absorbe plus de 23 % des exportations des États-Unis et leur fournit plus de 17 % de leurs importations, prenant, à ce chapitre, le deuxième rang après le Japon. La valeur des échanges bilatéraux de marchandises, qui s'est chiffrée à près de 176 milliards \$ en 1987, a déjà atteint 173 milliards \$ pour les onze premiers mois de 1988. Par rapport à la période équivalente de 1987, les exportations américaines vers le Canada ont augmenté de 12 %, passant à 80 milliards \$, et les exportations canadiennes vers les États-Unis de 6 %, pour atteindre 93 milliards \$. À la fin de novembre 1988, le solde du commerce des marchandises affichait un excédent de 13 milliards \$ en faveur du Canada, chiffre cependant inférieur à celui de 16 milliards \$ enregistré en novembre 1987.

Les statistiques sur le commerce des marchandises ne donnent pas une image complète de la réalité. Le commerce des invisibles - qui comprend le tourisme, les services, les revenus d'investissements et les transferts - est un élément des relations économiques et commerciales bilatérales dont l'importance s'accroît rapidement. Au cours des neuf premiers mois de 1988, dernière période pour laquelle on dispose de statistiques, les États-Unis ont enregistré pour le commerce des invisibles un excédent de 8 milliards \$ correspondant à des recettes de source canadienne de 22 milliards \$ et à des paiements de 14 milliards \$. Pour la même période, le Canada fait état en ce qui concerne le commerce des marchandises d'un excédent d'un peu plus de 11 milliards \$, ses exportations vers les États-Unis s'étant chiffrées à 76 milliards \$ et ses importations en provenance de ce pays à 65 milliards \$. Au total, on constate que le Canada a enregistré un excédent des opérations courantes d'un peu moins de 3 milliards \$, soit près de 1,7 % de la valeur de toutes les opérations sur marchandises et sur invisibles des trois premiers trimestres de 1988. La balance des opérations courantes entre les deux pays reste donc pratiquement en équilibre. (Toutes les statistiques relatives au commerce des marchandises et des invisibles ont été arrondies.)

Le Canada et les États-Unis sont l'un pour l'autre une importante source d'investissements. Le Canada est la source de 20 % des capitaux étrangers directement investis aux États-Unis,

c'est-à-dire que les États-Unis reçoivent 72 % des investissements canadiens dans d'autres pays et que le Canada se place au 4^e rang des sources étrangères d'investissement dans l'économie américaine. À la fin de 1987, la somme des capitaux canadiens directement investis aux États-Unis était évaluée à 43,3 milliards \$. Les États-Unis demeurent la plus importante source extérieure de capitaux pour le Canada. Toujours à la fin de 1987, les capitaux américains directement investis au Canada s'élevaient à 75,2 milliards \$, et représentaient 77 % des investissements étrangers directement effectués dans notre pays. Il faut toutefois noter que les courants traditionnels d'investissement se sont renversés ces dernières années et que les Canadiens ont davantage investi aux États-Unis que les Américains ne l'ont fait au Canada.

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE)

L'ALE est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989. Il comporte les dispositions suivantes : l'élimination en 10 ans de tous les droits de douane entre les deux pays et des autres mesures restrictives appliquées à la frontière; des mesures spéciales visant à faciliter l'accès au marché de l'autre pays des produits agricoles, énergétiques et automobiles ainsi que des vins et spiritueux; la libéralisation du cadre réglementaire régissant les marchés publics, l'investissement et les services financiers; un ensemble inédit de règles prévoyant l'attribution du traitement national à l'autre pays dans les lois futures touchant de nombreux secteurs de l'industrie des services; enfin, des dispositions institutionnelles pour le règlement impartial des différends et la supervision de la mise en oeuvre de l'Accord.

Des organismes permanents ont été chargés d'exécuter une série complexe de tâches ou de surveiller les progrès réalisés. L'ALE prévoit la constitution d'un groupe de travail sur les subventions et de huit autres groupes de travail qui examineront les possibilités d'élargir et d'améliorer certains éléments de l'Accord. Le Canada et les États-Unis mettront également sur pied un comité de surveillance des normes techniques relatives à l'agriculture, un comité sélect pour l'industrie automobile et un comité consultatif conjoint sur les droits de retransmission par câble.

Au premier rang de ces organismes permanents figure la Commission mixte du commerce canado-américain, qui est dirigée pour la partie canadienne par le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, et pour la partie américaine par le représentant au Commerce des États-Unis (RCÉU), M^{me} Carla Hills. Cette commission supervisera la mise en oeuvre de l'ALE, tentera de

régler les différends dès qu'ils surgiront et supervisera l'élargissement de l'Accord. Les différends que la Commission ne pourra régler seront renvoyés, selon le cas, à des groupes spéciaux d'experts ou à un mécanisme d'arbitrage dont les décisions seront exécutoires. La première réunion de la Commission aura lieu dans un avenir prochain.

Des consultations régulières doivent avoir lieu sur les règles d'origine, l'administration des douanes, les questions agricoles, les services, le tourisme et les autorisations de séjour temporaire accordées aux gens d'affaires. Divers modes de coopération sont également prévus, de même que des consultations spéciales, notamment sur toute question touchant l'application de l'ALE - par exemple, le raccourcissement des délais dans lesquels les droits imposés sur certains produits doivent être éliminés.

I - CANADA ET ÉTATS-UNIS - SOLDES GLOBAUX DU COMMERCE DE MARCHANDISES ET DU COMPTE COURANT

Milliards \$

i) SOLDE DU COMMERCE DE MARCHANDISES

		1985	1986	1987	janv. - sept.	
					1987	1988
CANADA						
- Base : BDP	\$CAN	16,4	9,8	11,0	8,9	8,3
- Base : statistiques douanières	\$CAN	15,1	8,2	8,8	5,9	3,5
ÉTATS-UNIS						
- Base : C.A.F.	\$US	-133,6	-155,1	-170,3	-127,3	n.d.
- Base : statistiques douanières	\$US	-126,5	-138,3	-152,1	-113,6	n.d.

ii) SOLDE DU COMPTE COURANT

		1985	1986	1987	T-I 88	T-II 88	T-III 88
CANADA	\$CAN	-1,935	-10,496	-10,576	-4,505	-1,294	-0,608
ÉTATS-UNIS	\$US	-115,103	-138,828	-153,964	-36,938	-33,336	n.d.

SOURCES: Statistique Canada, et département du Commerce des États-Unis.

		1985	1986	1987	T-I 88	T-II 88	T-III 88
TAUX DE CHANGE							
Valeur du dollar américain en dollars canadiens		1,3652	1,3894	1,3260	1,2674	1,2298	1,2194
Valeur du dollar canadien en dollars américains		0,7325	0,7197	0,7541	0,7890	0,8131	0,8201

SOURCE: Banque du Canada

II - COMPARAISONS STATISTIQUES, CANADA - ÉTATS-UNIS

**Variation en pourcentage
d'une année sur l'autre**

		85/84	86/85	87/86
A) INDICATEURS ÉCONOMIQUES				
Termes réels				
PIB 81 milliards \$	Canada	4,6	3,2	4,0
PNB 82 milliards \$	É.-U.	3,4	2,8	3,4
Revenu disponible réel des particuliers				
81 milliards \$	Canada	4,0	1,4	3,1
82 milliards \$	É.-U.	3,0	3,9	1,7
Indice des prix à la consommation				
1981=100	Canada	4,0	4,1	4,4
1982-84=100	É.-U.	3,6	1,9	3,6
Coût unitaire de la main-d'oeuvre, secteur manufacturier				
1981=100	Canada	1,9	4,1	2,6
1977=100	É.-U.	2,8	2,2	3,1
Mises en chantier				
Milliers	Canada	22,9	20,5	23,1
Milliers	É.-U.	0,4	3,7	-10,2

		1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	sept. 1988
B) POPULATION									
Milliers	Canada	24,221	24,512	24,783	25,021	25,264	25,501	25,796	25,950
Milliers	É.-U.	230,182	232,549	234,829	237,051	239,323	241,620	243,812	246,500 = juin 88
C) EMPLOI									
Taux de chômage									
	Canada	7,5	11,0	11,9	11,3	10,5	9,6	8,9	7,8
	É.-U.	7,6	9,7	9,6	7,5	7,2	7,0	6,2	5,4

III - INDICATEURS MENSUELS LES PLUS RÉCENTS

		Données pour l'année 1987		
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION				
1981 = 100	Canada	nov. 1988	4,1%	4,4%
1982-84 = 100	É.-U.	nov. 1988	4,2%	3,6%
 TAUX DE CHÔMAGE				
	Canada	nov. 1988	7,8%	8,9%
	É.-U.	nov. 1988	5,4%	6,2%
 TAUX DE CHANGE				
\$US en \$CAN		28 déc. 1988	1,1948	1,3260
\$CAN en \$US		28 déc. 1988	0,8370	0,7541

SOURCES: Statistique Canada, publications diverses.
United States Bureau of Census et Council of Economic Advisors.

31 janv. 1989

RELATIONS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Le volumineux dossier des relations canado-américaines en matière d'environnement remonte au-delà du Traité sur les eaux limitrophes de 1909 et de la création de la Commission mixte internationale. Même si des problèmes sérieux se sont posés au cours des ans, les relations dans ce domaine ont été plus souvent caractérisées par la collaboration que par les conflits. Sur le plan multilatéral, les deux pays ont collaboré efficacement, souvent pour le bien de l'ensemble de la communauté mondiale, et lorsqu'ils se sont heurtés à des divergences profondes, ils ont habituellement trouvé des façons constructives et novatrices de les surmonter, comme ce fut le cas pour le nettoyage des Grands Lacs, qui fut à un moment la principale source de friction entre les deux pays en matière d'environnement.

Pluies acides

Dans l'Est canadien, dont les ressources naturelles comptent directement pour 8 % de notre produit national brut, les dommages causés par ce phénomène s'étendent sur plus d'un million de milles carrés. Quelque 14 000 lacs sont acidifiés, 150 000 sont atteints et 300 000 autres sont vulnérables. Plus de la moitié des forêts de l'Est canadien, dont la production est évaluée à 14 milliards \$, sont menacées. Plus de 80 % de la population canadienne vit dans des régions où les niveaux de pollution liés aux pluies acides sont élevés; des études, tant canadiennes qu'américaines, ont révélé un lien entre cette pollution et les problèmes respiratoires dont souffrent des enfants et des asthmatiques.

Le Canada ne peut résoudre le problème à lui seul. Plus de la moitié des précipitations acides enregistrées dans l'Est canadien originent des États-Unis et, dans certaines régions, les émissions américaines sont responsables de 70 % des retombées acides. Le Canada a adopté un vaste programme national de contrôle des pluies acides dont l'objectif est triple : réduire les dommages que nous causons nous-mêmes chez nous, montrer que le Canada est résolu à faire sa part pour trouver une solution conjointe et réduire les dommages causés par les émissions canadiennes dans le nord des États-Unis.

Depuis 1979, le Canada cherche à conclure avec les États-Unis un accord sur la qualité de l'air qui permettrait à chaque pays de s'attaquer efficacement au problème des pluies acides et aux autres problèmes susceptibles de surgir à l'avenir. Le Canada est convaincu que la négociation avec les États-Unis d'un accord bilatéral comportant des cibles et échéanciers précis

en vue de réduire les émissions et de les maintenir à des niveaux écologiquement acceptables demeure la façon la plus efficace de régler le problème des pluies acides.

Les déclarations publiques du Président Bush, qui affirmait récemment que le temps des études sur les pluies acides était révolu et que le moment était venu de passer à l'action, sont encourageantes pour le Canada. M. Bush s'est dit en faveur d'une réduction de "millions de tonnes" d'ici à l'an 2000 des émissions responsables des pluies acides. Le Canada estime que les nombreux travaux de recherche scientifique effectués sur le sujet au Canada, aux États-Unis et en Europe au cours des dernières décennies justifient pleinement ce genre de position.

Dans le discours qu'il a prononcé devant le Congrès américain en avril dernier, le Premier ministre Mulroney a clairement exposé l'attitude générale du Canada à l'égard du problème des pluies acides : "Nous invitons l'Administration, de même que les dirigeants du Congrès, à conclure un accord par lequel nous nous entendrions sur un échéancier et des objectifs de réduction des émissions de polluants acides qui traversent la frontière."

Programme canadien de lutte contre les pluies acides

En mars 1985, le Premier ministre Mulroney annonçait la mise sur pied d'un vaste programme de contrôle des pluies acides au Canada. Ce programme est axé sur l'objectif scientifiquement établi de réduire les retombées acides à moins de 20 kilogrammes par hectare (18 livres par acre) par an dans toutes les zones vulnérables. Les scientifiques canadiens ont constaté que des dommages se produisent lorsque les retombées acides dépassent ce niveau; il ont aussi pu déterminer que l'environnement commence à récupérer lorsque les retombées acides passent sous ce seuil. Des données scientifiques recueillies aux États-Unis et dans nombre de pays européens ont conduit aux mêmes constatations.

Des scientifiques canadiens ont fait les calculs nécessaires pour déterminer à combien devrait être limitée la quantité d'anhydride sulfureux relâchée dans l'atmosphère, et à quels endroits, pour atteindre l'objectif de 20 kg par hectare. Ils sont arrivés à une double conclusion : premièrement, que les émissions annuelles totales d'anhydride sulfureux à l'est de la frontière de la Saskatchewan et du Manitoba devaient être réduites à 2,3 millions de tonnes (environ 50 % du niveau de 1980) et, deuxièmement, que les émissions d'anhydride sulfureux provenant des États-Unis et s'abattant sur l'est du Canada devaient être réduites à environ 2 millions de tonnes par année (environ 50 % du niveau de 1980 également).

Le Canada est déjà en bonne voie de réaliser les objectifs qu'il s'est fixés. Les échéances établies pour l'application des mesures requises par le Programme canadien de lutte contre les pluies acides sont toutes respectées et certaines ont même été devancées :

- dans les sept provinces les plus à l'est, les émissions d'anhydride sulfureux ont déjà été réduites de près de 40 % par rapport aux niveaux de 1980;
- des ententes sur la réduction des pluies acides ont été signées avec chacune de ces provinces pour officialiser leurs engagements à ce sujet;
- plus de 90 % des réductions requises ont déjà été "intégrées" dans les règlements et programmes de contrôle provinciaux;
- les émissions canadiennes d'anhydride sulfureux qui franchissent la frontière ont été réduites de 33 %;
- grâce aux normes les plus strictes au monde en ce qui concerne les émissions des véhicules automobiles, les émissions totales d'oxyde d'azote au Canada seront maintenues à leur niveau actuel (1,9 million de tonnes) ou en deça au moins jusqu'en 1995.

Lorsqu'il aura été complètement mis en place, en 1994, le Programme canadien de lutte contre les pluies acides coûtera environ 500 millions \$ par année au secteur privé et aux services provinciaux d'utilité publique, soit à peu près 20 \$ par personne par année.

L'expérience acquise au cours des quatre dernières années dans le cadre de ce programme montre qu'une réduction majeure des émissions est techniquement et économiquement possible. Le Programme a donné lieu à des innovations technologiques et favorisé la modernisation d'usines, ce qui a contribué à réduire les émissions tout en amenant des gains de productivité dans plusieurs secteurs industriels. Plus de 95 % du coût total du Programme est assumé par le secteur privé et les services d'utilité publique provinciaux. Les hausses des tarifs d'électricité qui en résultent sont raisonnables. Par exemple, Ontario Hydro, la plus grande société d'utilité publique du pays prévoit, au pire, une hausse de 2,9 %.

Le Programme canadien de lutte contre les pluies acides, véritable entreprise de collaboration faisant intervenir tous les paliers de gouvernement, le secteur privé, les services d'utilité publique, les groupements écologiques ainsi que le public, est un bel exemple de prise en compte de considérations environnementales dans les décisions économiques.

ÉMISSIONS D'ANHYDRIDE SULFUREUX DANS L'EST DU CANADA
(en milliers de tonnes)

	Situation en 1980	Situation actuelle	Objectifs pour 1994
Manitoba	738	485	550
Ontario	2 194	1 315	885
Québec	1 085	620	600
Nouveau-Brunswick	215	145	185
Ile-du-Prince-Édouard	6	2	5
Nouvelle-Écosse	219	180	204
Terre-Neuve	59	45	45
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total	4 516	2 792	2 474 *

* Les gouvernements se sont engagés à se répartir d'ici à 1994 les 174 000 tonnes dont il faut encore réduire les émissions.

DÉPLACEMENTS TRANSFRONTIÈRES D'ANHYDRIDE SULFUREUX
(en millions de tonnes)

	1980	Niveau actuel	1995
Des États-Unis vers le Canada	3,8	3,2	3,5-4,2*
Du Canada vers les États-Unis	1,5	1,0	0,8

* Fondé sur les prévisions des États-Unis

Grands Lacs

Le Canada et les États-Unis ont collaboré avec succès pour remédier aux problèmes écologiques observés dans ces eaux limitrophes, notamment dans le cadre des Accords de 1972 et de 1978 sur la qualité des eaux des Grands Lacs. Ils s'engageaient, dans ces deux ententes, à restaurer et améliorer la qualité de l'eau des Grands Lacs, et confiaient à la Commission mixte internationale le soin de suivre la situation de près et de faire rapport sur les progrès réalisés. L'Accord de 1972 était axé sur la pollution causée par les phosphates et fixait notamment des cibles et des échéanciers pour sa réduction. Ces objectifs ont généralement été atteints. L'Accord de 1978 portait surtout sur

le problème des produits chimiques toxiques, domaine plus complexe et difficile où il reste beaucoup à faire. En 1987, un protocole a été ajouté à l'Accord de 1978 pour le mettre à jour et le renforcer. Ce protocole comporte de nouvelles dispositions portant sur le nettoyage des zones fortement polluées autour des Grands Lacs et le contrôle de la pollution provenant de l'atmosphère, des eaux souterraines et de ruissellement (sources diffuses) et des sédiments.

Même si la tâche demeure énorme, le mécanisme de coopération établi avec l'Accord sur la qualité des eaux des Grands Lacs constitue un moyen essentiel d'atteindre les objectifs visés, à savoir la restauration et l'amélioration de la qualité de l'eau des Grands Lacs. L'expérience des Grands Lacs est un exemple des défis que posent les problèmes écologiques communs et des possibilités d'y remédier.

Autres questions environnementales

L'Arctic National Wildlife Refuge (ANWR), une réserve naturelle de l'Alaska qui borde la frontière canadienne, abrite des populations importantes d'animaux migrateurs, dont la harde de caribous de la Porcupine. Le mode de vie des autochtones canadiens du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest dépend de ce troupeau. Le Canada s'inquiète donc du regain d'intérêt que la nouvelle administration américaine et certains éléments du Congrès manifestent pour les projets d'exploration et de mise en valeur de gisements de pétrole et de gaz dans l'ANWR. L'autorisation de telles activités dans cette réserve, qui est la principale aire de parturition de la harde de caribous de la Porcupine, pourrait avoir de graves conséquences pour les populations de caribous et d'autres espèces. Par conséquent, le Canada préconise que l'ANWR soit désigné parc naturel, afin de lui assurer un maximum de protection.

Les États-Unis ont reconnu la nécessité de collaborer avec le Canada pour protéger la faune de cette région. En adoptant l'Alaska National Interest Lands Conservation Act, en 1980, les États-Unis se sont engagés à consulter le Canada au sujet de tous travaux de prospection pétrolière ou de mise en valeur de gisements dans l'ANWR qui pourraient avoir une incidence sur la faune des deux pays. L'entente canado-américaine de 1987 sur la conservation de la harde de caribous de la Porcupine énonce des principes de gestion conjointe de la harde dans l'intérêt de tous ceux qui en dépendent. Le Canada a protégé sa portion de l'aire de parturition des caribous en créant le Parc national du nord du Yukon, d'une superficie de 3 millions d'acres; il a même proposé le jumelage de ce parc et de l'ANWR. En faisant en sorte que les travaux projetés dans l'ANWR ne soient pas autorisés, les États-Unis continueront d'assurer la protection de leur partie de la réserve de caribous.

Préoccupations mondiales

Hors du contexte nord-américain, il existe de graves problèmes qui inquiètent de plus en plus l'ensemble de la communauté internationale, notamment l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique, les changements climatiques mondiaux, la destruction des forêts tropicales et le déclin de la diversité biologique à mesure que disparaissent des espèces végétales et animales. Individuellement, les nations sont impuissantes à résoudre ces problèmes; pourtant, elles risquent toutes d'en subir les effets. Le Canada, les États-Unis et d'autres pays ont efficacement uni leurs efforts pour négocier le Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la

couche d'ozone, dont l'objet est de réparer les dommages causés par les émissions industrielles à la couche d'ozone stratosphérique, qui protège toutes les formes de vie de la planète. Il est clair que, dans les années à venir, nos deux pays auront de plus en plus l'occasion, et ressentiront de plus en plus le besoin, de concerter leurs actions à l'égard d'autres questions de portée mondiale.

RELATIONS EN MATIÈRE DE DÉFENSE

Les questions de défense et de sécurité sont des aspects fondamentaux des relations canado-américaines, comme en témoigne l'étroite collaboration de nos services militaires au sein de l'OTAN et du NORAD et nos contacts quotidiens normaux. La préservation de ces liens a été assurée par la réaffirmation de notre association de défense au Sommet de Québec en mars 1985, le renouvellement de l'Accord du NORAD en 1986 et la création d'organismes comme le NADIBO (Organisation de l'infrastructure nord-américaine de l'industrie de défense) en 1987. On espère que ces liens de coopération contribueront à protéger les entreprises canadiennes des mesures législatives protectionnistes américaines destinées à préserver les industries du matériel de défense.

La modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NAADM), dont le Canada assume une grande partie des frais, et la façon dont le Canada appuie le leadership des États-Unis au sein de l'OTAN ont aussi largement contribué à donner à notre pays une réputation de partenaire fiable dans le domaine de la défense.

NORAD

Depuis 1958, le NORAD assure au Canada et aux États-Unis une structure de commandement intégré qui leur permet de détecter rapidement les attaques aériennes et les attaques de missiles balistiques et d'assurer leur défense aérienne et la surveillance de l'espace. L'Accord du NORAD, qui concrétise cette entente de coopération unique au monde, a été renouvelé pour 5 ans lors du Sommet de mars 1986 à Washington.

Le Canada et les États-Unis se sont engagés dans une vaste entreprise de modernisation de la défense aérienne nord-américaine. Cette modernisation comporte notamment la mise en place du Système d'alerte du Nord, l'établissement de cinq stations opérationnelles avancées pour avions de combat dans des aérodromes du Nord canadien et l'aménagement de bases d'opération dispersées pour les avions AWACS (Système aéroporté d'alerte et de surveillance) à d'autres endroits au Canada. Le Canada financera une part importante de ce programme et assumera une partie des frais relatifs au personnel canadien affecté aux

opérations AWACS et au système de radars trans-horizon dans le cadre de missions du NORAD. Cette modernisation devrait être terminée, et les nouvelles installations pleinement

opérations AWACS et au système de radars trans-horizon dans le cadre de missions du NORAD. Cette modernisation devrait être terminée, et les nouvelles installations pleinement opérationnelles, en 1992.

OTAN

Le Canada et les États-Unis sont tous deux membres de l'OTAN parce qu'ils reconnaissent que la sécurité de l'Amérique du Nord dépend en dernière analyse de la sécurité de l'Europe occidentale, et vice versa. Sur le plan militaire, le Canada maintient des troupes et des aéronefs en Europe depuis 1951 et ses principaux alliés de l'OTAN se servent depuis longtemps de ses installations d'entraînement.

Au cours des deux dernières années, le Canada a accru de 15 % ses forces en Europe et commencé à mettre en place l'infrastructure nécessaire pour pouvoir, en temps de crise, porter ses forces terrestres et aériennes stationnées dans le sud de l'Allemagne au niveau d'une division. On améliore également les installations de combat et de soutien logistique pour assurer la survie et le maintien des forces déployées sur ce théâtre d'opérations. Le Canada maintient son engagement de fournir à la Force mobile (terre) du Commandement allié en Europe un bataillon destiné à opérer dans la région Nord de l'OTAN.

Les conseils de l'OTAN, qui constituent un mécanisme consultatif vital pour l'élaboration des politiques de l'Alliance, permettent au Canada de proposer et de défendre des positions particulières en matière de sécurité et de contrôle des armements.

Coopération économique en matière de défense

L'intégration complète de la production de défense est l'aboutissement logique d'une longue et étroite collaboration entre les forces armées canadiennes et américaines. Elle a contribué à renforcer la sécurité militaire et procuré des avantages économiques aux deux pays.

La collaboration canado-américaine en matière de défense est renforcée par de fréquentes consultations à des niveaux élevés. En mars 1985, le Président Reagan et le Premier ministre Mulroney ont réaffirmé, au Sommet de Québec, cette relation spéciale de nos deux pays en matière de production de

défense. Dans leur déclaration conjointe sur la sécurité, les deux leaders prenaient l'engagement suivant :

Pour veiller à ce que les ressources soient utilisées de manière efficace et pour aider nos deux pays à supporter leur part du fardeau de la défense alliée, nous renouvelons notre adhésion aux arrangements canado-américains de partage du développement et de la production de défense et nous convenons de renforcer nos industries de défense. Reconnaisant que les sociétés canadiennes doivent avoir accès au marché américain de la défense et participer à son développement, nous chercherons à réduire les obstacles et à stimuler la circulation des produits de défense.

AUTRES QUESTIONS

Relations dans le domaine énergétique

Les relations qu'entretiennent le Canada et les États-Unis dans le domaine de l'énergie sont les plus importantes au monde. La valeur de nos échanges commerciaux dans ce domaine a dépassé les 13 milliards \$CAN en 1987, ce qui représentait 11,9 % du commerce total entre nos deux pays. Ces échanges englobent tous les principaux produits énergétiques - pétrole brut, produits pétroliers, gaz, charbon, uranium et électricité. Le Canada est présentement le principal fournisseur de pétrole, de produits pétroliers et d'uranium des États-Unis et pratiquement leur seul fournisseur étranger de gaz naturel et d'électricité. Le Canada importe surtout du charbon et une certaine quantité de pétrole des États-Unis.

Au cours des dernières années, le commerce énergétique entre nos deux pays a été, dans l'ensemble, un des plus grands succès de nos relations bilatérales. Même si des difficultés ont surgi - et il continuera sans doute d'en surgir étant donné l'ampleur de nos échanges dans ce secteur - certaines mesures importantes et positives, allant de la déréglementation des marchés de l'énergie à l'Accord de libre-échange, ont été prises afin de faciliter le commerce. Les deux pays s'attendent à tirer des avantages appréciables des dispositions de l'ALE en matière d'énergie, le Canada parce qu'il obtient une plus grande sécurité d'accès aux marchés américains, et les États-Unis parce qu'ils auront accès à une source sûre d'approvisionnement qui leur permettra de répondre à leurs besoins à long terme.

Sciences et technologie

Le Canada et les États-Unis collaborent de façon permanente dans presque tous les domaines d'activité scientifique. Ces relations ont généralement un caractère informel. Si le Canada veut rester compétitif, il est essentiel qu'il ait accès à la technologie et aux données scientifiques d'origine américaine.

Le Canada et les États-Unis ont une longue tradition de collaboration dans le domaine spatial. À l'instar d'autres partenaires internationaux, nous avons récemment accepté de participer au projet de station orbitale, le plus grand projet de coopération internationale jamais entrepris dans le domaine technologique. Le Canada et les États-Unis projettent également de collaborer pour la construction du premier satellite de

téledétection canadien, le RADARSAT, qui fournira des images détaillées de la surface terrestre.

Deux grands projets scientifiques pourraient également faire l'objet d'une collaboration future entre les deux pays : celui du supercollisionneur supraconducteur (accélérateur de particules) qui sera construit, au coût de 4,4 milliards \$, pour des recherches sur la physique des hautes énergies et celui dit de la "Fabrique de Kaon", qui prévoit la construction à Vancouver, sur le campus de l'Université de la Colombie-Britannique, d'un accélérateur de particules à moyenne énergie de calibre mondial destiné à la recherche dans le domaine de la physique subatomique.

SURVOL DE QUESTIONS INTERNATIONALES

Les importants progrès réalisés au cours des quatre dernières années au chapitre des relations Est-Ouest laissent présager de nouvelles améliorations.

Les importants changements survenus à la direction de l'État soviétique se sont accompagnés d'une vaste gamme de réformes influant sur tous les aspects de la vie. Les débats publics sont plus ouverts, des efforts sérieux sont faits en vue d'instaurer une réforme économique propre à stimuler l'initiative individuelle et l'on semble reconnaître enfin la nécessité d'assurer la primauté du droit. Les progrès réalisés dans le domaine des droits de la personne sont également encourageants, bien qu'il reste à l'URSS beaucoup de chemin à parcourir avant de se conformer à toutes ses obligations internationales. Tous ces changements trouvent un écho dans certains pays de l'Europe de l'Est, particulièrement en Hongrie et en Pologne.

En ce qui a trait à la sécurité et au contrôle des armements, une série de sommets américano-soviétiques ont abouti à la conclusion du Traité INF, qui comporte des dispositions inédites en matière de vérification. Des pourparlers sur les armements nucléaires stratégiques à longue portée (START) ont été entamés il y a plusieurs années; des enjeux complexes, y compris la défense stratégique, entrent en ligne de compte, mais il y a lieu d'espérer que l'impulsion donnée par le Traité INF et l'amélioration générale des relations Est-Ouest mènera à la conclusion d'un accord dans un avenir raisonnablement rapproché.

De nouvelles négociations sur les armements classiques et les mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité s'ouvriront en mars, dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Entre-temps, l'URSS et certains pays du Pacte de Varsovie ont promis de réduire leurs dépenses militaires ainsi que leur arsenal d'armements conventionnels. Les armes chimiques sont devenues un sujet dominant des discussions internationales sur le contrôle des armements. Les Canadiens s'intéressent vivement à ces questions et le gouvernement du Canada s'applique à promouvoir le désarmement et le contrôle des armements tant par la voie bilatérale que par les canaux multilatéraux. Le Canada poursuit également des recherches sur les techniques de vérification.

Les progrès réalisés au cours des dernières années au niveau du règlement des conflits régionaux sont encourageants. Après dix années de présence militaire en Afghanistan, l'URSS semble sur le point de compléter le retrait de ses troupes et a promis de fournir des secours de l'ordre de 600 millions \$.

Grâce à la médiation des États-Unis et à l'encouragement de l'URSS, des accords ont été conclus sur le retrait des troupes cubaines d'Angola et sur l'indépendance de la Namibie. Le Canada participe aux opérations de maintien de la paix en Afghanistan et s'est engagé, si on le lui demande, à faire de même en Namibie, qui s'apprête à effectuer la transition vers l'indépendance. Le Canada demeure également disposé à aider au rapatriement éventuel des réfugiés afghans.

La guerre entre l'Iran et l'Iraq, une des plus sanglantes des dernières années, a cessé; les problèmes sont maintenant débattus autour d'une table de négociations plutôt que sur le champ de bataille. Là encore, le Canada a grandement contribué à maintenir la paix entre les deux camps. Au Cambodge, les Vietnamiens ont retiré plus de la moitié de leurs troupes et ont promis d'évacuer le reste avant la fin de 1989. Des négociations ont eu lieu entre les factions cambodgiennes et les principaux pays concernés, et il se pourrait que l'intervention militaire étrangère prenne bientôt fin dans ce pays déchiré par les conflits.

Les efforts visant à régler les conflits régionaux dans d'autres parties du globe n'ont cependant pas été aussi fructueux. L'affrontement israélo-palestinien en Cisjordanie et le long de la bande de Gaza n'a rien perdu de sa virulence, bien qu'il y ait eu des signes encourageants, comme l'acceptation par la direction de l'OLP de la résolution 242 du Conseil de sécurité. En Amérique centrale, le processus de paix est dans l'impasse et les solutions possibles sont en partie tributaires de la résolution des problèmes sociaux et économiques sous-jacents. Il faudra en outre encourager les pays de cette région à travailler ensemble à la recherche de solutions politiques durables et leur permettre de le faire.

Parmi les autres signes encourageants et très importants, mentionnons l'amélioration de l'efficacité des institutions multilatérales, particulièrement l'ONU et certains de ses organismes. Il y a quelques années, certains États membres commençaient à craindre sérieusement que l'ONU ne réussisse jamais à mettre de l'ordre dans ses affaires. Mais récemment, grâce notamment à la nette amélioration des relations Est-Ouest, l'ONU a largement contribué au déblocage des différends régionaux en Iran-Iraq et en Afghanistan. L'URSS s'est aussi montrée plus coopérative, notamment en acquittant sa quote-part. Et heureusement pour le Canada, qui entame son mandat de deux ans au Conseil de sécurité, cet organisme a commencé à fonctionner plus efficacement.

L'économie mondiale continue de prendre de l'expansion, mais de façon inégale, certaines régions, dont l'Asie de l'Est,

connaissant une croissance explosive tandis que d'autres sont aux prises avec des problèmes de récession et de stagnation. Les progrès réalisés dans le cadre des négociations commerciales de l'Uruguay Round ont été mis en veilleuse dans l'attente d'un déblocage sur la question des subventions à l'agriculture. Les niveaux d'endettement insoutenables dans certains pays empêchent la reprise économique, limitent les échanges commerciaux et menacent la stabilité socio-politique.

Les problèmes environnementaux sont de plus en plus perçus comme une menace à l'humanité toute entière, et on reconnaît généralement l'importance de résister à l'attrait de solutions à court terme qui présentent des dangers pour notre environnement. La migration de populations à la recherche de meilleures conditions économiques a créé de graves problèmes à l'échelle internationale. Les pays industrialisés tout autant que les pays en développement sont aux prises avec le fléau de la drogue, et le terrorisme continue de faire des victimes innocentes partout dans le monde. Les violations continues des droits de la personne constituent une véritable tare du monde moderne, particulièrement lorsqu'elles sont institutionnalisées, comme c'est le cas en Afrique du Sud.

Notre monde est en pleine mutation et ces changements apportent avec eux une multitude de possibilités et de défis. Le Canada est résolu à poursuivre une politique étrangère énergique et à oeuvrer activement, tant au niveau bilatéral qu'au plan multilatéral, sur la scène internationale, particulièrement au sein d'instances comme l'ONU et à l'occasion de grandes rencontres internationales comme les sommets économiques du Groupe des Sept et ceux de la Francophonie et du Commonwealth. Les États-Unis seront un important partenaire du Canada dans ce processus.

Notes